

# Manipulation des raies



## ► Pour les grandes raies (type Mobula), évite de les remonter à bord. Ramène les en surface et libère les dans l'eau, même si elles te semblent mortes

Coupe l'hameçon ou à défaut la ligne aussi près que possible de la bouche de la raie.

Utilise un dégorgeoir ou une pince coupante à long manche.

Si elle s'est emmêlée, prends le temps de la libérer de la ligne.

## ► Pour les petites raies, tu peux les remonter à bord avec l'aide de l'épuisette pour pouvoir retirer l'hameçon

*Si l'hameçon est logé dans la mâchoire*

Coupe l'hameçon, ou à défaut, le fil le plus près possible de l'œillet de l'hameçon.

*Si l'hameçon est logé dans la mâchoire inférieure ou traverse la gorge de l'animal*

Saisis la pointe de l'hameçon à l'aide d'un dégorgeoir ou d'une pince, coupe le fil et fais pivoter le dégorgeoir ou la pince pour extraire l'hameçon.

Remets la raie à l'eau le plus rapidement possible et limite les contacts avec l'animal.



## CE QU'IL FAUT ÉVITER !

Attention à l'épine de la queue, même si la raie est morte, elle peut encore piquer ! Ne coupe pas l'épine des raies vivantes !

Protège-toi : n'oublie pas tes gants et tes lunettes de protection, ne mets pas tes mains près de la bouche !



N'insère pas de gaffe ou d'autres objets pointus dans le corps de l'animal, ne coupe pas la queue de la raie et ne transporte pas une raie pastenague par sa queue : c'est dangereux !

N'expose pas l'animal au soleil !



Ne traîne pas et ne porte pas une raie par ses lobes céphaliques (pour les mantas)

Ne touche pas et n'insère rien dans les events et les fentes branchiales

## RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

Les raies Mobula (raies mantas et diables de mer) sont protégées par le Code de l'environnement en Polynésie française.

Interdiction de cibler ou de nuire de manière intentionnelle à ces espèces. L'équipage et l'armement devront par ailleurs s'appliquer à leur évitement, à garantir leur manipulation et leur remise à l'eau, permettant les meilleures conditions de survie en cas de capture.



Obligation de reporter toute interaction, toute mortalité ou toute blessure de raie qui serait liée à l'activité de pêche du navire dans les documents de pêche (application Logbook ou Onboard).

Détenir :

- un dégorgeoir
- une pince coupante capable de couper un hameçon et un avançon
- une épuisette assez grande pour remonter une raie à bord

et les utiliser en cas de besoin et ce, dans toutes les opérations de pêche.



Pour toute information complémentaire ou documentation spécifique, contacter : [pechehauturiere@drm.gov.pf](mailto:pechehauturiere@drm.gov.pf)

<http://www.ressources-marines.gov.pf/bonnespratiquesph/>

